

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 25 mars 2020 à 11 h 45, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Rémy Normand, vice-président
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente
Mme Alicia Despins (par téléphone)
M. Jérémie Ernould (par téléphone)
Mme Michelle Morin-Doyle (par téléphone)
Mme Suzanne Verreault (par téléphone)
M. Steeve Verret (par téléphone)
Mme Émilie Villeneuve
M. Patrick Voyer

Sont également
présents: M. Luc Monty, directeur général
M. Gilles Dufour, directeur général adjoint
Mme Chantale Giguère, directrice générale adjointe (partie de séance)
M. Alain Tardif, directeur général adjoint
M^e Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

Mesdames les conseillères Alicia Despins, Michelle Morin-Doyle et Suzanne Verreault, messieurs les conseillers Jérémie Ernould et Steeve Verret participent et assistent à la séance par téléphone. Ils peuvent prendre part aux discussions et entendre clairement ce qui est dit.

CE-2020-0540 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'entente entre la Ville de Québec et *Solution Aleop inc.*, relative au versement d'une subvention, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour réaliser le projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme Aleop, l'intelligence d'affaires en temps réel* - **DE2020-070** (CT-DE2020-070) — (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'appropriation d'une somme maximale de 250 000 \$ à même le fonds lié à la *Politique d'investissement* de la *Vision entrepreneuriale Québec 2023*, pour la réalisation du projet *Ronde de financement pour le lancement de la plateforme Aleop, l'intelligence d'affaires en temps réel*;
- 2° l'autorisation de la conclusion de l'entente entre la Ville de Québec et *Solution Aleop inc.*, relative au versement d'une subvention maximale de 250 000 \$, dans le cadre du volet *Contribution d'amorçage* de la

Vision entrepreneuriale Québec 2023, pour la réalisation de ce projet, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel.

CE-2020-0541 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1337 - PV2020-006 (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la modification de la fiche PIQ 2047001–A afin d'y ajouter une somme de 8 150 000 \$ répartie comme suit:
 - 1 300 000 \$ pour l'année 2021;
 - 5 250 000 \$ pour l'année 2022;
 - 850 000 \$ pour l'année 2023;
 - 750 000 \$ pour l'année 2024;
- 2° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur des travaux d'aménagement de cellules d'enfouissement, de fermeture, de post-fermeture, de gestion du biogaz et autres ouvrages connexes aux lieux d'enfouissement municipaux et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1337*;
- 3° l'appropriation d'un montant de 980 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1337. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2020-0542 **Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, l'adoption du Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis aux fins de l'élaboration des études sur la vulnérabilité des prises d'eau potable et de l'eau souterraine et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1333 - TE2020-003 (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° l'adoption du *Règlement de l'agglomération sur les services professionnels et techniques requis aux fins de l'élaboration des études sur la vulnérabilité des prises d'eau potable et de l'eau souterraine et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés, R.A.V.Q. 1333*;
- 2° l'appropriation d'un montant de 70 000 \$ au fonds général de l'agglomération, soit une somme équivalente à dix pour cent (10 %) du montant de la dépense prévue par le Règlement R.A.V.Q. 1333. Ce fonds sera renfloué de ce montant lors de l'entrée en vigueur dudit règlement.

CE-2020-0543 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la ratification de la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, relative à l'accueil et l'établissement durable des personnes immigrantes, la concertation et la mobilisation du milieu et les services aux entreprises, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023 - LS2020-051 (CT-LS2020-051) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération:

- 1° la ratification de la convention d'aide financière entre la Ville de Québec et le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, relative à l'accueil et l'établissement durable des personnes immigrantes, la concertation et la mobilisation du milieu et les services aux entreprises, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite convention jointe au sommaire décisionnel, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
- 2° la ratification de la signature de ladite convention par monsieur le maire et le greffier de la Ville;
- 3° l'autorisation de l'ajout budgétaire au montant de 3 000 000 \$ et son affectation à un projet lié à l'intégration et à la rétention des personnes immigrantes sur le territoire.

CE-2020-0544 Autorisation de soumettre, au conseil d'agglomération, la ratification de l'entente entre la Ville de Québec, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec, relative au versement d'une subvention pour le financement de projets d'habitation - PA2020-032 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de soumettre, au conseil d'agglomération :

- 1° la ratification de l'entente entre la Ville de Québec, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et la Société d'habitation du Québec, relative au versement d'une subvention de 7 251 816 \$ pour le financement de projets d'habitation, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à ladite entente jointe au sommaire décisionnel;
- 2° la ratification de la signature de ladite entente par monsieur le maire et le greffier de la Ville;
- 3° la modification de la fiche PIQ 2038012-A pour hausser le niveau de réalisation d'un montant de 7 251 816 \$ du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement comme suit :
 - Année 2020 : 1 450 000 \$

- Année 2021 : 2 900 000 \$
 - Année 2022 : 2 901 816 \$
-
-

CE-2020-0545 Quote-part 2020 de la Ville de Québec à la *Communauté métropolitaine de Québec* - **FN2020-016 (CT-2472573) — (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser le versement d'un montant de 3 226 796 \$ à la *Communauté métropolitaine de Québec*, à titre de quote-part pour l'année 2020, réparti en trois versements :

- Versement 1 : dans les jours suivant l'adoption par le conseil de la Ville, 1 075 598,66 \$;
 - Versement 2 : 1^{er} juillet 2020, 1 075 598,67 \$;
 - Versement 3 : 1^{er} octobre 2020, 1 075 598,67 \$.
-

CE-2020-0546 Désignation de membres au comité de retraite du *Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec* - **RH2020-109 (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de désigner mesdames Manon Pelletier, du Service des finances, France Bilodeau, consultante, Alexandra Harvey-Devault et monsieur Jean-Pierre Gagnon, du Service des ressources humaines, à titre de représentants désignés de l'employeur au sein du comité de retraite du *Régime de retraite des employés manuels de la Ville de Québec*, à compter du 26 février 2020 jusqu'au 25 février 2023.

CE-2020-0547 Abrogation de la résolution CE-2020-0508 - Ratification de la convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière à la Ville pour permettre la réalisation du réaménagement de l'*Espace de la Capitale-Nationale* et d'une partie de la rue Sainte-Famille - **PA2020-035 (Abroge CE-2020-0508) (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif abroge la résolution CE-2020-0508, adoptée par le comité exécutif le 13 mars 2020, recommandant au conseil de la ville d'autoriser la conclusion d'une convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière maximale de 7 000 000 \$ à la Ville pour permettre la réalisation du réaménagement de l'*Espace de la Capitale-Nationale* et d'une partie de la rue Sainte-Famille.

Il est également résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° de ratifier la convention entre la Ville de Québec et la ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, relative à l'octroi d'une aide financière maximale de 7 000 000 \$ à la Ville afin de lui permettre la réalisation du réaménagement de l'*Espace de la Capitale-Nationale* et d'une partie de la rue Sainte-Famille, jointe au sommaire décisionnel;
 - 2° de ratifier la signature de ladite convention par monsieur le maire et le greffier de la Ville;
 - 3° de modifier la fiche PIQ 2038021-V pour hausser le niveau de réalisation d'un montant de 7 000 000 \$ du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement réparti comme suit :
 - Année 2020 : 500 000 \$;
 - Année 2021 : 1 000 000 \$;
 - Année 2022 : 5 500 000 \$.
-

CE-2020-0548 *Adoption du Règlement modifiant le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux assemblées générales annuelles et aux conseils d'administration, R.V.Q. 2858 - IC2020-005 (Ra-2185)*

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le *Règlement modifiant le Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier relativement aux assemblées générales annuelles et aux conseils d'administration, R.V.Q. 2858.*

CE-2020-0549 *Adjudication de contrats pour la fourniture de matériaux granulaires, pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 – Lots 3 et 8 (Appel d'offres public 64790) - AP2020-059 (Ra-2185)*

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, aux firmes suivantes, les contrats pour la fourniture de matériaux granulaires, pour la période du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 – Lots 3 et 8, conformément à la demande publique de soumissions 64790 et aux prix unitaires de leur soumission respective du 10 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes :

- Lot 3 : *Carrières Québec inc.*;
 - Lot 8 : *Déneigement Daniel Lachance inc.*
-

CE-2020-0550 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat de renouvellement pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec – Lot 3 (Appel d'offres public 51740) - AP2020-132 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 75 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *P.S. Métal inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0867 du 8 mai 2019, pour des travaux de soudure pour la Ville de Québec – Lot 3, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 1 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0551 Renouvellement d'un contrat pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable (Appel d'offres public 53265) - AP2020-143 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour le pompage et le nettoyage des ouvrages d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable, adjugé à *Sancovac 2000 inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0494 du 20 mars 2019, pour une période de 12 mois, du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021, conformément à la demande publique de soumissions 53265 et aux prix unitaires de sa soumission du 25 janvier 2019, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-0552 Avis de modification numéro 4 relatif au contrat de services professionnels – Réfection des conduites d'adduction phase 9 – Chemin Sainte-Foy et avenue Cartier (PSP170445) (Appel d'offres public 51013) - AP2020-152 (CT-2469047) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 136 965,95 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Stantec Experts-conseils ltée*, en vertu de la résolution CE-2017-1884 du 25 octobre 2017, pour des services professionnels en ingénierie – Réfection des conduites d'adduction phase 9 – Chemin Sainte-Foy et avenue Cartier (PSP170445), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 4 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0553 Adjudication d'un contrat de location de contenants et transport des sables et déchets – Stations de traitement des eaux usées (Appel d'offres public 73117) - AP2020-163 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *GFL Environnemental inc.*, le contrat de location de contenants et transport des sables et déchets – Stations de traitement des eaux usées, pour la période du 1^{er} mars 2020 au 28 février 2021,

conformément à la demande publique de soumissions 73117 et aux prix unitaires de sa soumission du 13 février 2020, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-0554 Avis de modification numéro 5 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie – Réfection des infrastructures souterraines 2017 – Lot 1 (VQ-48965) - AP2020-165 (CT-2470549) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 18 000 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Tetra Tech QI inc.*, en vertu de la résolution CE-2016-2131 du 21 décembre 2016, pour des services professionnels en ingénierie – Réfection des infrastructures souterraines 2017 – Lot 1, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 5 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0555 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels – Architecture pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (Appel d'offres public 50201) - AP2020-166 (CT-2468579) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 7 357 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *NCube architecture / CCM2 architectes en consortium*, en vertu de la résolution CE-2017-0746 du 3 mai 2017, pour le contrat de services professionnels – Architecture pour le Centre de biométhanisation de la matière organique (CBMO-SP007), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0556 Avis de modification numéro 2 relatif au contrat de services professionnels en architecture – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016-251) (VQ-49163) - AP2020-171 (CT-2472340) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 281 170 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *Consortium Les architectes associés/Lemay*, en vertu de la résolution CE-2017-0267 du 1^{er} mars 2017, pour le contrat de services professionnels en architecture – Centre sportif de Sainte-Foy – Construction d'un centre de glaces (BAT2016-251), selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 2 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0557 Adjudication d'un contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse de glace au propane, neuve (Appel d'offres public 73097) - AP2020-177 (CT-2472595) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à *Zéro Celsius*, le contrat pour l'acquisition d'une surfaceuse de glace au propane, neuve, pour une somme de 108 992,63 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 73097 et aux prix unitaires de sa soumission du 13 février 2020.

CE-2020-0558 Renouvellement d'un contrat pour des travaux à tarif horaire – Réparation du réseau d'aqueduc et d'égout 2019 (PSO190164) (Appel d'offres public 53584) - AP2020-183 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour des travaux à tarif horaire – Réparation du réseau d'aqueduc et d'égout 2019 (PSO190164), adjugé à *Gosselin Tremblay Excavation inc.*, en vertu de la résolution CE-2019-0951 du 22 mai 2019, pour une somme de 992 001,50 \$ (plus TPS et TVQ applicables), conformément à la demande publique de soumissions 53584 et aux prix unitaires de sa soumission du 18 avril 2019.

CE-2020-0559 Avis de modification numéro 3 relatif au contrat de services professionnels en ingénierie – Espace d'innovation Chauveau (Appel d'offres 50528) - AP2020-186 (CT-2472441) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 115 402,70 \$ (plus TPS et TVQ applicables) au contrat adjugé à *SNC-Lavalin inc.*, en vertu de la résolution CE-2017-2069 du 29 novembre 2017, pour le contrat de services professionnels en ingénierie – *Espace d'innovation Chauveau*, selon des conditions conformes à celles mentionnées à l'avis de modification numéro 3 joint au sommaire décisionnel.

CE-2020-0560 Annulation de l'appel d'offres public 73213 relatif au contrat de services professionnels en archéologie – Interventions sur le site de la Maison François-Xavier-Garneau - AP2020-192 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif annule l'appel d'offres public 73213 relatif au contrat de services professionnels en archéologie – Interventions sur le site de la *Maison François-Xavier-Garneau*.

CE-2020-0561 Renouvellement d'un contrat pour l'entretien des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation – Incinérateur – Arrondissement de La Cité–Limoilou (Appel d'offres public 51642) - AP2020-200 (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif renouvelle le contrat pour l'entretien des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation – Incinérateur – Arrondissement de La Cité–Limoilou, adjudgé à *Ventilation C.F. inc.*, en vertu de la résolution CE–2018–0843 du 2 mai 2018, pour une période de 12 mois, soit du 2 mai 2020 au 1^{er} mai 2021, conformément à la demande publique de soumissions 51642 et aux prix unitaires de sa soumission du 7 mars 2018, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption du budget pour l'année 2021 par les autorités compétentes.

CE-2020-0562 Fermeture et affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de la rue Saint–Honoré, connue et désignée comme étant le lot 5 943 420 et d'une partie de la rue Simone–Routier, connue et désignée comme étant le lot 5 525 082 du cadastre du Québec, et échange de terrains avec soulte à être versée par la Ville pour l'acquisition d'une partie du lot 1 707 728, contre les deux parcelles de terrain ci-dessus mentionnées – Arrondissement de Beauport - DE2020-073 (CT-2471274) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° ordonne la fermeture et l'affectation au domaine privé de la Ville d'une partie de la rue Saint–Honoré, connue et désignée comme étant le lot 5 943 420 et d'une partie de la rue Simone–Routier, connue et désignée comme étant le lot 5 525 082 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, tel qu'illustré au plan de l'échange joint au sommaire décisionnel;
- 2° conditionnellement à leur fermeture et à leur affectation au domaine privé, cède à monsieur Pierre Cardinal les lots 5 525 082 et 5 943 420 du même cadastre, d'une superficie totale de 245,3 mètres carrés, tels qu'illustrés audit plan de l'échange joint audit sommaire;
- 3° en contrepartie, accepte la cession à la Ville, par monsieur Pierre Cardinal, d'une partie du lot 1 707 728 du même cadastre, d'une superficie approximative de 866,6 mètres carrés, telle qu'illustrée à ce même plan de l'échange joint à la promesse d'échange jointe à ce même sommaire. L'échange est fait avec soulte de 8 100 \$, plus les taxes applicables, à être versée par la Ville. Toutefois, la taxe sur les produits et services et la taxe de vente du Québec sont susceptibles de s'appliquer sur la valeur de la contrepartie de l'immeuble reçu en échange.

CE-2020-0563 Avenant à l'entente de partenariat entre la Ville de Québec et Le Comité de l'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec inc. - PI2020-002 (CT-2473586) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif autorise :

- 1° la conclusion de l'avenant à l'entente de partenariat entre la Ville de Québec et *Le Comité de l'Arbre de Noël des pompiers de la Ville de Québec inc.*, en vigueur à compter de la date de la signature jusqu'au 31 décembre 2023, et ce, sous réserve de l'approbation des sommes requises lors de l'adoption des budgets pour les années 2021 à 2023 par les autorités compétentes;
 - 2° sur proposition du maire, le directeur du Service de protection contre l'incendie à signer ledit avenant.
-

CE-2020-0564 Subvention à Club Appel 99 Québec, pour soutenir les activités qui sont essentielles au bon déroulement des opérations du Service de protection contre l'incendie - PI2020-005 (CT-2472642) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 3 000 \$ à *Club Appel 99 Québec*, pour soutenir les activités qui sont essentielles au bon déroulement des opérations du Service de protection contre l'incendie.

CE-2020-0565 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 mars 2020

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 mars 2020, tel que rédigé.

CE-2020-0566 Création d'un poste d'avocat à la Division du droit public du Service des affaires juridiques et nomination de monsieur Gabriel Chassé (ID. 048689) - RH2020-200 (CT-RH2020-200) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste d'avocat (P556), classe 6 (poste no 45958) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, à la Division du droit public du Service des affaires juridiques;
- 2° nomme monsieur Gabriel Chassé (ID. 048689), en qualité d'employé régulier, à l'emploi d'avocat (P556), classe 6 (poste no 45958), à la

CE-2020-0567 **Création d'un poste de technicien en génie civil à la Section de la planification et de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout et mutation de monsieur Normand Boucher (ID. 006113) - RH2020-214 (CT-RH2020-214) — (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° crée un poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 45960) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec* (FISA), à la Section de la planification et de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout;
 - 2° mute monsieur Normand Boucher (ID. 006113), employé permanent, au poste de technicien en génie civil (F707), classe 6 (poste no 45960), à la Section de la planification et de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout de la direction des arrondissements des Rivières et de La Haute-Saint-Charles, responsable de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.
-

CE-2020-0568 **Promotion de monsieur Dominic Savard (ID. 027855) à l'emploi de directeur de section TI à la Section de la conception des services TI – Projets B de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information - RH2020-229 (CT-RH2020-229) — (Ra-2185)**

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Dominic Savard (ID. 027855), employé permanent, à l'emploi de directeur de section TI (D385), classe 3 (poste no 37001), à la Section de la conception des services TI – Projets B de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-0569 Promotion de monsieur Patrick Leclerc (ID. 044915) à l'emploi de directeur de section TI à la Section de la conception des services TI – Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information - RH2020-230 (CT-RH2020-230) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif promeuve monsieur Patrick Leclerc (ID. 044915), employé permanent, à l'emploi de directeur de section TI (D385), classe 3 (poste no 40358), à la Section de la conception des services TI – Projets D de la Division de la conception des services TI du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2020-0570 Abolition d'un poste de conseiller en développement organisationnel, classe 2, au Bureau de la coordination stratégique de la Direction générale, création d'un poste de conseiller–cadre, classe 2, à la direction du Service du greffe et des archives et affectation de madame Anne–Laure Pelletier (ID. 013149) - RH2020-236 (CT-RH2020-236) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abolisse le poste de conseiller en développement organisationnel, classe 2 (poste no 43374) de l'échelle de traitement des emplois régis par la *Convention collective entre la Ville de Québec et l'Alliance des professionnels et professionnelles de la Ville de Québec*, au Bureau de la coordination stratégique de la Direction générale;
- 2° crée un poste de conseiller–cadre (D254), classe 2 (poste no 46051) de l'échelle de traitement du personnel de direction, conformément aux *Conditions de travail du personnel de direction de la Ville de Québec*, à la direction du Service du greffe et des archives;
- 3° affecte madame Anne–Laure Pelletier (ID. 013149), employée permanente, à l'emploi de conseillère–cadre (D254), classe 2 (poste no 46051), à la direction du Service du greffe et des archives, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel;
- 4° autorise le Service des finances à procéder aux virements budgétaires requis.

CE-2020-0571 Nomination de monsieur Charles Auger (ID. 069718) à titre de directeur de section TI par intérim à la Section de l'infrastructure TI de la Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information - RH2020-248 (CT-RH2020-248) — (Ra-2185)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Charles Auger (ID. 069718), employé permanent, à titre de directeur de section TI (D385) par intérim, classe 3 (poste no 36992), à la Section de l'infrastructure TI de la

Division de l'exploitation des services transversaux du Service des technologies de l'information, selon des conditions conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 12 h 25

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/ir